

N° 2025-28

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
de la Commune de MOYEN**

**Département de Meurthe-Et-Moselle
Arrondissement de Lunéville**

Nombre de membres

En exercice : 14

Présents : 8

Suffrages exprimés : 10

Date de la convocation : Le quatorze juin deux mil vingt-cinq, à dix heures, le conseil municipal de la commune de MOYEN, convoqué en réunion

05/06/2025

Date d'affichage :

05/06/2025

SÉANCE DU : SAMEDI, 14 JUIN 2025

ordinaire s'est réuni à la Mairie au nombre prescrit par la loi. La réunion a eu lieu sous la présidence de Madame Ludivine GÉANT, Maire.

Présents : ARNAUD Olivier —BLOSCH Francky -CEYLAN Selami -GÉANT Ludivine - LALLEMAND Garipan - PIERSON Karine -REMETTER Sony -VILLAUME Pascal.

Absents : BARBIER Sylvie -BENOIT Jean-Michel -BIDOT Adrien -GILLET David -RADET Fabien -SORATROI Aurélien.

Ont délégué leur droit de vote, conformément à l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales : BENOIT Jean-Michel à CEYLAN Selami —RADET Fabien à PIERSON Karine.

Secrétaire de séance : PIERSON Karine.

OBJET : PROJET DE RÉVISION DU PLU DE GERBÉVILLER :

Le projet de révision du PLU de la Commune de Gerbéviller a été arrêté par délibération du conseil communautaire de la Communauté de Communes Meurthe - Mortagne - Moselle en date du 24 mai 2025.

Conformément à l'article L.153.16 du Code de l'urbanisme, le conseil municipal est appelé à donner son avis.

Après avoir pris connaissance des documents
Et en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **DONNE UN AVIS FAVORABLE**, à l'unanimité des présents, au projet de révision du PLU de Gerbéviller.

Acte rendu exécutoire après dépôt
En Sous-Préfecture le :
Et publication ou notification du :

Pour copie conforme,

Le Maire,

Ludivine GÉANT

